

Programme Soutien aux équipes de recherche 2026-2027

Composition et statuts

Composition d'une équipe et statuts admissibles	
Rôle dans l'équipe	Statut(s) en recherche admissible(s)
Chercheur principal ou chercheuse principale	Chercheur ou chercheuse universitaire (statut 1)
Cochercheur ou cochercheuse	Chercheur ou chercheuse universitaire (statut 1) Chercheur clinicien ou chercheuse clinicienne universitaire (statut 2) Chercheur ou chercheuse de collège (statut 3) *
Autre cochercheur ou cochercheuse	Autres statuts en recherche (statut 4 a, b, c et d seulement)

* Les cochercheurs et cochercheuses de collège peuvent avoir un statut d'emploi à temps partiel au moment du dépôt de la demande au présent concours, étant entendu que le statut à temps plein est quant à lui requis tout au long du financement, tel que prévu par le statut 3 des RGC. Le Ph. D. reste requis en tout temps pour bénéficier de la subvention *Soutien à la recherche au collégial*.